

## **MODALITÉS DE DÉCLARATION**

Les données peuvent être soumises selon une de ces quatre façons :

- a. questionnaire automatisé fourni par Statistique Canada (dossier de chaque enseignant(e));
- b. questionnaire sur papier fourni par Statistique Canada (dossier de chaque enseignant(e));
- c. disquette (dossier de chaque enseignant(e));
- d. données agrégées fournies à l'aide du questionnaire agrégé de Statistique Canada.

Quelle que soit la formule choisie, les définitions relatives aux divers éléments d'information s'appliquent.

Les établissements qui décident de présenter leur déclaration selon la modalité « a » (questionnaire automatisé) devraient suivre les directives fournies dans le menu « Aide » du questionnaire.

Les établissements qui font leur déclaration selon la modalité « b » (questionnaire sur papier) peuvent utiliser les codes associés aux éléments d'information indiqués, ou bien fournir les données requises sous forme non codée, afin que Statistique Canada effectue le codage.

Les établissements qui choisissent l'option « c » (disquette) devraient, dans la mesure du possible, utiliser les codes relatifs aux divers éléments d'information qui sont indiqués dans le présent guide. Si d'autres codes sont utilisés, veuillez fournir une liste de décodage.

Un questionnaire agrégé (option « d ») a été établi pour les établissements qui ne peuvent pas fournir de données individuelles.

